

Date de convocation :
17 janvier 2019

Séance du 25 janvier 2019

Président : M. Xavier ODO

Date d'affichage :
18 janvier 2019

Secrétaires : Maria MARTINEZ, Laurent SERVONNET;

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 21

Présents : Mmes – MM. :

Xavier **ODO**, Magali **LANGLOIS**, Maxime **MONTET**, Marie **MARTINEZ**, Frédéric **SERRA**, Najoua **AYACHE**, Guillaume **MOULIN**, Isabelle **GAUTELIER**, Bernard **CHIPIER**, Marie-Claude **MASSON**, Bruno **ZIEGLER**, Marcel **VAGANAY**, Georges **BURTIN**, Arnaud **TREDEZ**, Laurent **SERVONNET**, José **PIERROT**, Catherine **VERZIER**, Pia **BOIZET**, Martine **NAZARET**, Hervé **NOUZET**, Roger **FRETY**

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Sylvie **ARTICO** à Magali **LANGLOIS**, Irène **DARRE** à Martine **NAZARET**, Florence **MARINIER** à Frédéric **SERRA**, Marie Line **JULLIEN** à Marcel **VAGANAY**, Gaëlle **BLAISON-GHEYSENS** à Maxime **MONTET**, Christian **GOUBERT** à Pia **BOIZET**, Céline **LAVILLE** à Isabelle **GAUTELIER**, Djamel **MESAI MOHAMMED** à Guillaume **MOULIN**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

EXERCICE 2018 - BUDGET GÉNÉRAL - COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur, qui doit rendre compte annuellement au conseil municipal, des opérations budgétaires qu'il a exécutées, dans les limites autorisées par l'assemblée municipale.

L'appréciation du résultat de l'exercice tient compte des recettes et des dépenses de l'exercice et également des restes à réaliser reportés sur l'exercice suivant.

Le résultat de gestion 2018 est donc le suivant :

Section de fonctionnement :

- Mandats émis : 9 669 145,52 €
- Titres émis : 11 502 456,88 €

Soit un excédent de la section de fonctionnement de 1 833 311,36 €.

Section d'investissement :

- Mandats émis : 2 569 069,07 €
- Titres émis : 2 922 026,12 €

Soit un excédent de la section d'investissement de 352 957,05 €.

La gestion de l'exercice 2018 clôture avec un excédent global de 2 186 268,41 €.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE, après que Monsieur le Maire se soit retiré, le compte administratif de l'exercice 2018 du budget général de la commune.

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 22 voix pour.

6 abstentions

1 sans participation

Envoyé en préfecture le 29/01/2019

Reçu en préfecture le 29/01/2019

Affiché le



ID : 069-216900969-20190125-DEL_19_010-DE



Compte administratif 2018

Présentation synthétique

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes constatées au cours de l'année 2018. Il comporte deux sections : investissement et fonctionnement.

1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement clôture avec un résultat de 1 839 105,36 €. Cet excédent retrace la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice 2018. Il permet de générer de l'autofinancement afin de financer les investissements.

1. Les dépenses :

Les dépenses réelles de de fonctionnement sont en baisse en 2018 du fait de l'évolution des différents postes de dépenses :

- Charges à caractère général : elles sont en légère hausse, notamment suite aux plus nombreuses interventions des services techniques sur les bâtiments. Il y a aussi des économies sur les achats du service informatique (téléphonie, copieurs), sur les achats du service véhicules (carburants), entre autres.
- Charges de personnel : suite à la mutualisation des moyens et des compétences, les charges de personnel sont en baisse. Le ratio de charges de personnel par rapport aux dépenses totales de fonctionnement reste élevé par rapport à la strate.
- Frais financiers : ils sont en baisse, du fait du processus de désendettement.
- Autres charges de gestion courante : les subventions et participations sont en légère hausse

2. Les recettes :

Les recettes de fonctionnement ont, dans l'ensemble, été plus importantes qu'en 2017 :

- Les produits des services se stabilisent.
- Impôts et taxes : les recettes sont conformes aux prévisions soit 7 560 757.29 € au titre du chapitre « Impôts et taxes ».
- Dotations et participations : les réalisations sont proches de 2017 soit 2 562 656.27 €.
- Produits exceptionnels : une cession de terrain a permis un apport de trésorerie en 2018
- Produits financiers : l'Etat a décidé de verser en 2018 l'intégralité de l'aide à la sortie des emprunts toxiques (109 000 €), qui devait être initialement échelonnée dans le temps.

2 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement clôture en excédent de 352 957.05 €.

1. Les dépenses :

Les dépenses d'investissement sont plus élevées en 2018 du fait du démarrage de nouvelles opérations.

Le remboursement du capital de la dette (726 000 €) apparaît également en dépense d'investissement.

2. Les recettes :

Les recettes 2018 ne font apparaître aucun emprunt, la collectivité a financé les opérations réalisées sur ses fonds propres et par le biais de subventions.

La dette a donc diminué en 2018, le processus de désendettement engagé se poursuit. Cela permet d'améliorer encore les ratios financiers de la commune.

Principaux ratios financiers :

	Valeurs (Grigny)	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	934.33 €	939.00 €
Produit des impositions directes / population	540.32 €	500.00 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1182.96 €	1124.00 €
Dépenses d'équipement brut / population	162.86 €	283.00 €
Encours de dette / population	823.44 €	874.00 €
DGF / population	109.92 €	153.00 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	61.33 %	56.30 %
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	87.69 %	91.00 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13.77 %	25.20 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	69.61 %	77.70 %